

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

---

CONTRE TOUTES LES FRAUDES AUX AIDES PUBLIQUES - (N° 447)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE60

présenté par  
M. Cazenave, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

I. – À l’alinéa 32, avant les mots :

« tout manquement »,

insérer la référence :

« I. - »

II. – À l’alinéa 34, avant les mots :

« tout contrat »,

insérer la référence :

« II. - »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel